

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2008

En session ordinaire

NOTE DE SYNTHÈSE

Présents :

Mme Nathalie BARATON
Mme Chantal COUSSOT
Mme Josiane SABOURIN
Mr Paul CHAGNEAU
Mr Loïc GIBEAUD
Mr Stéphane GUILLON
Mr Denis GUILLOT
Mr Pierre JUBIEN
Mr Emmanuel MONTAZEAU

Absents excusés :

Mme Suzette SACRÉ (pouvoir donné à Mr Denis GUILLOT)
Mr Gérard POUVREAU (pouvoir donné à Mr Loïc GIBEAUD)

***Approbation du compte rendu du 28 janvier 2008**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 28 janvier 2008.

***Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Nathalie BARATON est nommée secrétaire

En ouverture de séance Mr le Maire remercie les membres du conseil qui au cours de ces 7 années ont œuvré pour le bien-être de nos concitoyens. Merci de leur travail et de leur participation au sein des commissions et délégations.

1 – Approbation du compte administratif 2007 :

Mr le Maire donne lecture du compte administratif 2007, lequel peut se résumer ainsi :

	Réalisations
FONCTIONNEMENT	
Recettes	315 307.94 €
Excédent reporté 06	29 931.06 €
Total recettes 07	345 239.00 €
Dépenses	291 271.69 €
Excédent 2007	53 967.31 €

INVESTISSEMENT	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Recettes	422 508.74 €	58 148.00 €	480 656.74 €
Dépenses	438 962.04 €	80 843.00 €	519 805.04 €
Déficit d'invest	-16 453.30 €	-22 695.00 €	-39 148.30 €

Excédent de fonctionnement			53 967.31 €
Déficit d'investissement			-39 148.30 €
Excédent à reporté en 2008			14 819.01 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré procède au vote :

Votants : 10
 Exprimés : 6
 Oui : 6
 Non : /
 Abstentions : 4

Le compte administratif 2007 est approuvé.

2 – Vote du compte de gestion 2007 :

Mr le Maire propose de voter le compte de gestion 2007 du receveur municipal
 Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
 - procède au vote

Votants : 11
 Exprimés : 11
 Oui : 11
 Non : /
 Abstentions : /

Le compte de gestion 2007 est approuvé.

3 – Affectation du résultat 2007 :

Mr le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement 2007	315 307.94 €	Solde d'exécution d'invest 2007	-16 453.30 €
Résultat antérieur reporté	29 931.06 €	Solde des restes à réaliser	-22 695.00 €
Résultat à affecter	53 967.31 €	Besoin de financement	39 148.30 €
Report en fonctionnement	14 819.01 €		

Votants : 11
 Exprimés : 10
 Oui : 10
 Non : /
 Abstentions : 1

Le conseil municipal décide d'affecter en report de fonctionnement la somme de 14 819.01 €.

4 – Personnel communal ; avancement de grade :

Monsieur le Maire indique que Mme Fabienne PROUST, Adjoint administratif principal 2^{ème} classe peut prétendre à un avancement au grade d'Adjoint administratif principal 1er classe au titre de l'année 2008. La commission administrative paritaire du Centre de Gestion dans sa séance du 28 janvier 2008 a émis un avis favorable à cette inscription.

Mr le Maire propose donc au conseil municipal, de créer ce poste à compter du 1^{er} mars 2008
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- accepte cette création de poste.

Votants : 11
Exprimés : 10

Oui : 10
Non : /
Abstentions : 1

5 – Prestation paie du Centre de Gestion – Etablissement d'une convention :

Dans le cadre du renouvellement de l'adhésion à la prestation « Paie » confiée au Centre de Gestion, Mr le Maire donne lecture de la nouvelle convention et demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
-accepte cette convention et autorise Mr le Maire à la signer

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

6 – Achat d'une parcelle de terrain à Courdault :

Mr le Maire rappelle que dans le cadre des échanges fonciers suite à la mise en place des réserves d'eau, une parcelle à l'entrée du bourg de Courdault reste disponible à la vente. Cette parcelle située rue de la Fontaine en section ZN n° 30 pour une contenance de 1ha 06a 83ca est estimée à 0.30 centimes d'euro le mètre carré soit 3204,90 € + frais de notaire. Mr le Maire indique qu'il serait opportun de se porter acquéreur car cette parcelle se trouve à l'entrée du bourg et la commune ne dispose pratiquement plus de réserves foncières à son actif.

Mr Denis GUILLOT indique qu'il n'est pas favorable au vote de cette décision aujourd'hui à quelques jours des élections municipales. 7 élus actuels sur 11 ne se représentent pas au nouveau conseil municipal.

Mr le Maire souligne qu'il est nécessaire de délibérer rapidement pour ne pas perdre une telle opportunité. La nouvelle équipe municipale pourra si elle le souhaite, casser le compromis de cette transaction. A ce jour le Syndicat Mixte demande une réponse rapide.

Mr Denis GUILLOT, Mmes Josiane SABOURIN, Suzette SACRÉ ne souhaitent pas prendre part au vote.

Votants : 8
Exprimés : 8
Oui : 7
Non : 1
Abstentions : /

7 – Financement des écoles privées par les communes :

Monsieur le Maire rappelle la circulaire préfectorale du 28 août 2007 relative à la participation communale aux dépenses de fonctionnement des établissements privés. A ce jour, le Conseil d'Etat a été saisi par l'association des maires ruraux pour faire annuler cette circulaire.

A ce jour la mairie est en attente d'une nouvelle circulaire pour prendre une décision.

8 – Divers :

- Planning des élections

08H00 – 10H00

Mme AZZOPARDI – Mr CHAGNEAU – Mme SOUCHET

10H00 – 12H00

Mr DENIS – Mme BARATON – Mr CHARREYRON

12H00 – 14H00

Mme TESSIER - Mme COUSSOT – Mlle SOREL

14H00 – 16H00

Mme GAUDUCHON – Mme SABOURIN – Mr JAULIN

16H00 – 18H00

Mr LARIGNON – Mr GIBEAUD – Mr SOULET

Mr le maire indique que les élections législatives partielles auront lieu le 6 et 13 avril 2008.

La Secrétaire,

Le Maire,

Nathalie BARATON

Stéphane GUILLON